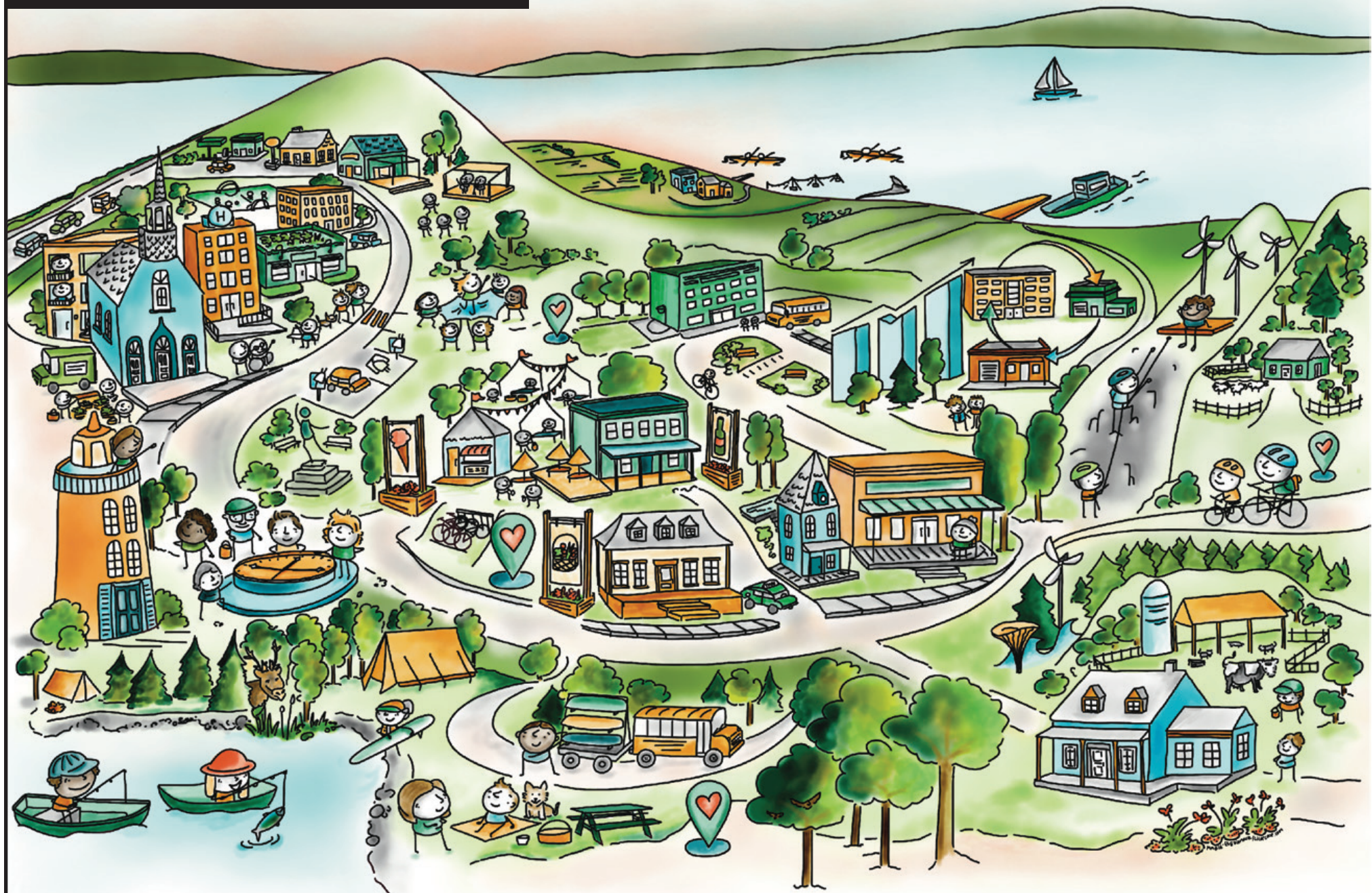
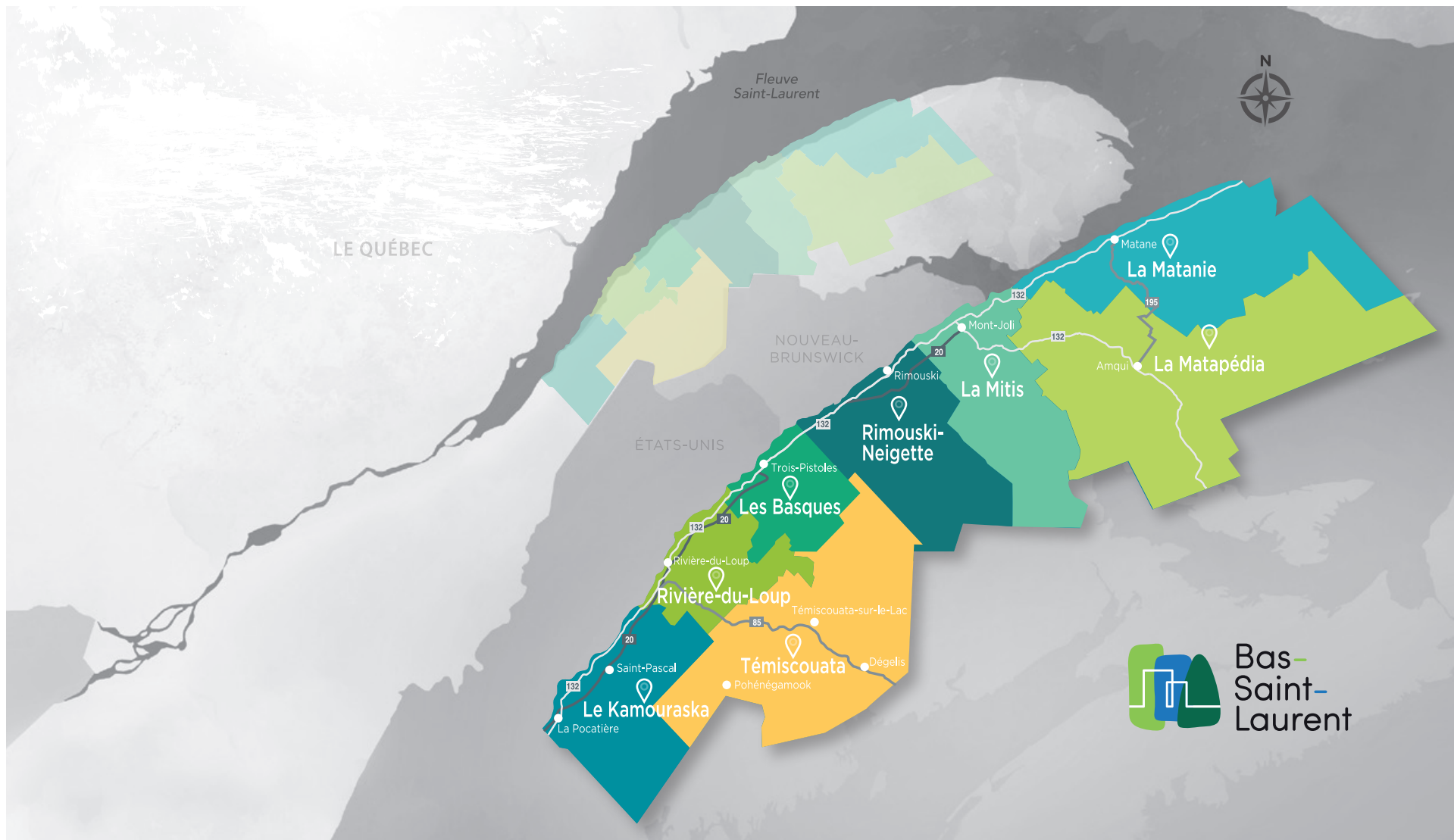


PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Région du Bas-Saint-Laurent

2023
2028





Pour citer ce document :
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent. 2023.
Plan régional de développement 2023-2038 : Région du Bas-Saint-Laurent. 20 pages.

Pour consulter ce document en ligne :
www.crdbsl.org/plan-regional-developpement

Pour commander des affiches ou dépliants promotionnels :
secretariat@crdbsl.org

Avec la participation financière de :



Table des matières

Mot du président et de la directrice générale du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent 2

Mot du président de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent 3

Objectifs et usage du Plan régional de développement 4

Démarche d'élaboration 5

Portrait du Bas-Saint-Laurent 6

Plan régional de développement 2023-2028 8

Un plan pour le Bas-Saint-Laurent 15

Membres du Forum des partenaires du développement régional et des comités aviseurs sectoriels 16

Priorités régionales de développement

GOUVERNANCE RÉGIONALE

- 1 Consolider la concertation et les partenariats dans une perspective de solidarité régionale
- 2 Adapter le financement public aux réalités régionales

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

- 3 Assurer le maintien et le développement de services de proximité
- 4 Favoriser l'attractivité, l'accueil et l'enracinement au Bas-Saint-Laurent
- 5 Trouver des solutions au manque d'habitations et à la flambée des coûts
- 6 Favoriser la mobilité durable ainsi que l'accès, l'interconnexion et l'intermodalité des réseaux de transport
- 7 Assurer la couverture Internet et cellulaire sur l'ensemble du territoire
- 8 Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 9 Établir des ponts entre la formation, la recherche, l'innovation et les entreprises
- 10 Faire face aux enjeux de main-d'œuvre
- 11 Soutenir les entreprises dans leurs multiples adaptations
- 12 Favoriser la structuration de l'offre touristique

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

- 13 Développer le secteur bioalimentaire et de l'agriculture
- 14 Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs de la tourbe, forestier et faunique
- 15 Protéger les milieux naturels et la biodiversité à l'échelle régionale
- 16 S'investir dans la lutte aux changements climatiques, dans une perspective de prévention et d'adaptation
- 17 Prioriser l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- 18 Développer une vision intégrée régionale du développement social
- 19 Soutenir la participation citoyenne et favoriser la place de la société civile
- 20 Offrir une bonne qualité de vie et promouvoir la santé des populations
- 21 Encourager le développement de services pour la jeunesse et soutenir l'éducation

Mot du président et de la directrice générale du Collectif régional de développement

Au terme d'une importante démarche de concertation avec ses partenaires, le Collectif régional de développement (CRD) est particulièrement fier de vous présenter le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent.

Cette vaste réflexion s'est échelonnée sur plus d'une année. Au total, ce sont quelque 125 personnes, représentant autant d'organisations de la société civile, d'institutions régionales et de ministères, qui ont participé à cet exercice rassembleur. Ensemble, nous avons réussi à circonscrire nos défis et à identifier les forces qui nous permettront de réaliser le plein potentiel de notre région, le tout dans une perspective de développement durable au service de nos communautés.

Au fil de nos discussions et de nos échanges, nous avons construit une vision partagée de notre avenir. Une vision qui place les valeurs de respect, d'entraide et d'équité au cœur de la notion de développement. Une vision qui guide chacune de nos actions, chacun de nos pas.

Le dynamisme et la créativité de notre population, ainsi que de nos institutions, organisations, entreprises et partenaires autochtones, caractérisent notre région. Ce Plan régional de développement exprime un engagement à préserver notre milieu naturel exceptionnel, bonifier les conditions et la qualité de vie au sein de nos communautés et accueillir à bras ouverts les gens qui désirent vivre cette magnifique aventure avec nous. Bref, nous avons l'ambition de développer la région à sa pleine mesure et, par la même occasion, d'offrir une contribution majeure au développement du Québec tout entier.

Merci de vous joindre à nous pour créer et vivre le Bas-Saint-Laurent auquel nous nous sommes permis de rêver.



Bertin Denis, président
Préfet de la MRC des Basques



Mélodie Mondor, directrice générale



Mot du président de la Table régionale des élu·es municipaux

Quand je pense au Bas-Saint-Laurent, la première image qui me vient à l'esprit, ce sont des gens qui discutent. Des gens qui, en toute circonstance, cherchent des solutions. Des gens qui n'abandonnent jamais, même lorsqu'ils sont confrontés à des enjeux complexes comme ceux liés au développement de leur région.

Je crois que c'est cette culture de concertation et de collaboration qui forge notre identité. À titre d'exemple, pensons à la manière dont nous avons redéfini le concept d'acceptabilité sociale, en intégrant les communautés dans le déploiement de la filière éolienne. Aujourd'hui, cette approche fait école partout dans le monde.

Lors de l'élaboration de notre plan de développement, le CRD a mobilisé les meilleures expertises pour analyser la situation, comprendre les défis et identifier des pistes de solutions. Mais ce qui nous distingue vraiment dans ce type d'exercice, c'est notre capacité d'écoute, de bien entendre la réalité particulière des personnes et des organisations, puis de reconnaître notre extrême interdépendance lorsqu'il s'agit de développer notre région.

Notre capacité à réaliser nos ambitions et à construire un Bas-Saint-Laurent encore plus accueillant, plus dynamique et plus en phase avec les besoins de sa population, passera inévitablement par la solidarité régionale et la cohésion de nos actions. Je nous invite donc à intégrer dès maintenant dans nos gestes quotidiens cette vision d'une grande région unie et prospère.



Michel Lagacé, président
Table régionale des élu·es municipaux



Objectifs et usage du Plan régional de développement

Le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent est un plan d'orientation. Il a pour objectif de favoriser la cohésion des actions menées par les différents partenaires et organismes du territoire bas-laurentien. Partant du portrait des enjeux, ce plan invite à poser des actions pour le développement de nos communautés.

Il se décline en 5 axes de développement pour lesquels 21 priorités sont énoncées :

Gouvernance régionale

Occupation et vitalité du territoire

Développement économique

Ressources naturelles et environnement

Développement social

Ce document présente successivement la démarche d'élaboration, l'état de situation et, finalement, le Plan régional de développement lui-même. Nous vous invitons à en prendre connaissance, à vous l'approprier et à l'adapter à votre champ d'activité, pour vos besoins en termes de :

- Compréhension des forces et défis du Bas-Saint-Laurent
- Représentations politiques et concertation aux plans local, territorial, régional ou national
- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux aux réalités bas-laurentiennes
- Développement de projets, partenariats et demandes de financement

Bonne lecture!



Forum des partenaires du développement régional, juin 2022 et novembre 2022

Démarche d'élaboration

Fruit d'une démarche de collaboration intersectorielle ayant rassemblé plus de 125 organisations et individus, le Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent a été élaboré par le **Forum des partenaires du développement régional**.

Instauré par les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent via le Collectif régional de développement, ce Forum est un espace de concertation et d'échange visant la cohérence intersectorielle dans le développement de la région. Son mandat est d'actualiser les priorités de la région, de proposer une vision commune, de favoriser les partenariats et de contribuer à l'élaboration et au suivi du Plan.

Le Forum est composé d'élu-es, d'institutions, d'organisations de la société civile et de représentant-es jeunesse. Les directions générales des MRC et des ministères y participent à titre de personnes-ressources. Ses travaux s'appuient sur les recommandations de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) et de trois comités aviseurs sectoriels. Ces derniers regroupent chacun une quinzaine d'organisations de la société civile issues des secteurs du développement régional, des ressources naturelles et de l'environnement ainsi que du développement social.

Ce Plan a été élaboré sur plus d'une année. Plusieurs rencontres entre les membres du Forum et des comités aviseurs sectoriels ont permis au contenu d'être établi et validé par l'ensemble des partenaires tout au long du processus :

Sondage sur les priorités régionales

En amorce de la démarche, 49 personnes se sont exprimées quant aux priorités et objectifs transversaux utilisés depuis 2017 et 2019 par la **Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022**. L'analyse de ces données a notamment mis en lumière que la pénurie de main-d'œuvre représente le défi le plus préoccupant pour ces partenaires régionaux. La lutte et l'adaptation aux changements climatiques, quant à elle, se présente comme l'enjeu transversal ralliant le plus de membres dans leurs sphères d'activité respectives.

Rencontres des comités aviseurs sectoriels, de la TREMBSL et rencontre intersectorielle

C'est de février à octobre 2022 que s'est déroulé le cœur des travaux d'élaboration du Plan régional de développement. Pour ce faire, les trois comités aviseurs sectoriels se sont rencontrés à quelques reprises chacun afin de réaliser un état de situation, puis d'établir les priorités et objectifs de développement de leur secteur. Au cours de la même période, la Table régionale des élu-es municipaux a effectué une recension et une sélection des enjeux politiques à traiter au cours des cinq prochaines années. Finalement, une rencontre de travail intersectorielle à laquelle ont été conviés tous ces partenaires a permis de documenter les questions de gouvernance régionale, d'occupation et de vitalité du territoire.

Ateliers de travail avec la CAR et le CRPMT

Des ateliers de travail avec les membres de la Conférence administrative régionale (CAR) et du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) ont été organisés en septembre et octobre 2022. L'objectif était de bonifier la version préliminaire du Plan régional de développement par les commentaires récoltés auprès des ministères et des partenaires du marché du travail présents, en lien avec leur secteur d'activité.

Forum des partenaires du développement régional

En juin 2022 s'est tenue à Rivière-du-Loup une première rencontre du Forum, lors de laquelle l'état de situation et les priorités régionales identifiées par les trois comités aviseurs sectoriels et la TREMBSL ont été validés. C'est à cette étape qu'ont émergé les 5 axes de développement :

- Gouvernance régionale
- Occupation et vitalité du territoire
- Développement économique
- Ressources naturelles et environnement
- Développement social

Une deuxième rencontre du Forum a eu lieu en novembre 2022 à Saint-Mathieu-de-Rioux afin de prioriser les objectifs et coconstruire les énoncés de vision associés à chaque axe de développement. C'est au printemps 2023, à Rimouski, qu'est dévoilée la version finale du Plan régional de développement 2023-2028, issue de l'implication des personnes ayant contribué à cette grande démarche.

Portrait du Bas-Saint-Laurent

Immense territoire de 22 000 km², blotti entre le fleuve Saint-Laurent et les Appalaches, le Bas-Saint-Laurent se déploie dans l'Est-du-Québec. Ce riche territoire offre une multitude d'habitats et de paysages à ses 201 000 habitant·es. La région compte sur une économie diversifiée, avec un secteur primaire fort, une industrie de la transformation solide et une offre de services en croissance. Elle constitue une destination naturelle et culturelle de choix, qui attire une multitude de touristes et bon nombre de nouveaux résident·es chaque année.

Sa stratégie de développement mise sur l'innovation et l'équilibre constant entre la valorisation des nombreuses ressources naturelles et la préservation des écosystèmes. Ses domaines d'expertise représentés par les quatre créniaux d'excellence de la région : Acéricole, Écoconstruction, Ressources, sciences et technologies marines et Tourbe et substrats, constituent les piliers de son développement économique.

Le territoire compte deux parcs nationaux, six aires protégées terrestres et plus de 40 % de sa superficie maritime est protégée. La gestion concertée de la forêt publique et des territoires non organisés favorise l'harmonisation des usages et la prospérité des communautés. Quant à la forêt privée, prospère et riche de son histoire, elle côtoie le milieu agricole au sein des territoires du Bas-Saint-Laurent et contribue à leur vitalité.

En 2020, le Bas-Saint-Laurent devenait la première FabRégion du Canada et rejoignait ainsi un vaste réseau international de villes et de régions qui visent à atteindre 50 % d'autonomie en matière de production alimentaire, énergétique et manufacturière d'ici 2054.

Le développement de la filière éolienne est un exemple parfait de la manière dont les Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes ont choisi de développer leur région. En effet, les communautés sont actionnaires à 50 % des parcs éoliens érigés sur le territoire et elles utilisent les profits générés par ces investissements pour soutenir le développement local et régional, un modèle unique en Amérique du Nord. La région entend poursuivre sur cette voie, en développant d'autres formes d'énergie renouvelable telles que le solaire, la biomasse et l'hydrogène vert, ainsi que les technologies de stockage permettant d'en sécuriser la distribution et l'approvisionnement.

La région se démarque également par sa culture de concertation qui rend ce type de grands projets collectifs possible. Ainsi, dès l'abolition des Conférences régionales des élu·es en 2015, les préfets et préfètes des huit MRC de la région ont fondé le Collectif régional de développement (CRD) pour maintenir une vision concertée du développement du Bas-Saint-Laurent. En 2019, la région élargissait cette concertation à

la politique en créant la Table régionale des élu·es municipaux (TREMBSL) qui, en plus des préfets et préfètes, réunit les dix maires et mairesses des villes centre et des cités régionales.

La Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag contribue pleinement au développement durable du territoire. Elle est partenaire égalitaire dans les parcs éoliens régionaux et déploie de nombreux projets structurants dans les domaines touristique, culturel, alimentaire et industriel. Sa culture, sa langue, sa spiritualité et sa vision entrepreneuriale dynamique enrichissent l'identité bas-laurentienne. Ainsi, au Bas-Saint-Laurent, autochtones et allochtones cheminent ensemble sur la voie du respect, de l'harmonie et de la réconciliation.

De nombreuses infrastructures municipales, de services, de culture ou de loisirs, sont vieillissantes et devront faire l'objet d'une réfection majeure, voire d'un renouvellement complet dans les prochaines années, notamment pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques. L'explosion des coûts de main-d'œuvre et des matériaux présente un défi de taille pour les municipalités, particulièrement lorsqu'elles sont dévitalisées. Cette situation se reflète aussi dans le domaine de l'habitation, alors que le taux d'inoccupation des logements dans les principales villes de la région affiche moins de 1 %. Enfin, les deux musées régionaux

devront effectuer des investissements urgents pour maintenir leurs infrastructures. Or, les administrations de ces musées ont proposé un projet commun et innovant, soutenu par l'ensemble du réseau muséal de la région, dans le cadre du déploiement des Espaces bleus.

En ce qui a trait à la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles, la région se démarque par le soutien apporté aux artistes et organismes par le biais d'une entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec. Le Bas-Saint-Laurent a été la première région au Québec à conclure ce type d'entente qui se poursuit depuis plus de vingt ans. Le milieu culturel et artistique fait toutefois face, lui aussi, à de fortes transformations apportant leur lot de défis auxquels des réponses devront être trouvées.

Misant sur l'intermodalité, le Bas-Saint-Laurent a bénéficié d'investissements importants sur ses principaux axes routiers, dans ses ports et aéroports, et a vu le parachèvement de la 20 réinscrit au Plan québécois des infrastructures. Les intervenant-es de la région travaillent également à la création d'une régie intermunicipale du transport afin d'optimiser les circuits de transport collectif et adapté dans chacune des MRC et de permettre leur interconnexion à l'échelle régionale, favorisant ainsi la mobilité durable et l'occupation dynamique du territoire. Comme il s'agit d'une région côtière, plusieurs infrastructures sont toutefois menacées par la crue des eaux, attribuable aux changements climatiques. Des investissements substantiels devront y être consacrés.

Grâce à l'initiative du gouvernement du Québec permettant d'accélérer le déploiement de l'Internet à

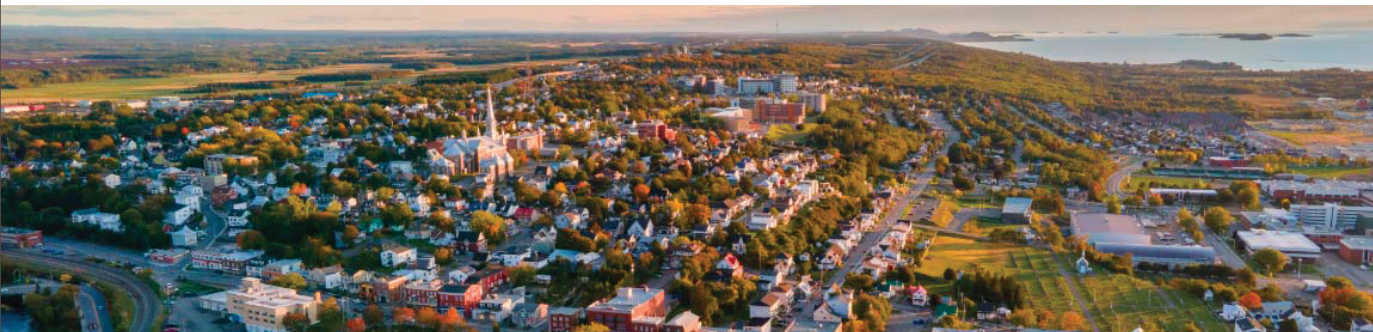
large bande partout en région, le Bas-Saint-Laurent a grandement amélioré sa couverture, ce qui favorise l'expansion du télétravail, du commerce numérique et des programmes d'enseignement à distance. La seconde phase de cette modernisation des communications en milieu rural portera sur la couverture cellulaire, toujours déficiente dans certaines portions du territoire.

La présence et le rayonnement de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), des cégeps de La Pocatière, de Rivière-du-Loup, de Rimouski et de Matane, des centres d'études collégiales, des six centres collégiaux de transfert de technologie, de même que l'arrimage des programmes de formation professionnelle de la région avec les besoins du milieu, contribuent à la vigueur de l'économie bas-laurentienne. Les institutions d'enseignement de la région doivent cependant lutter pour le maintien et l'obtention de nouveaux programmes et un financement adéquat de leur mission. Leurs efforts portent fruit, comme en témoignent l'instauration d'un programme de formation en médecine et la régionalisation du programme de médecine vétérinaire à l'UQAR.

La région compte sur plus de 330 entreprises d'économie sociale et coopératives pour répondre aux besoins des communautés. Il demeure néanmoins difficile d'assurer certains services essentiels, notamment en regard de l'accès à l'alimentation et du maintien à domicile des personnes âgées, dans les zones périphériques. Le vieillissement de la population (la deuxième plus âgée au Québec) et la concentration des services dans les pôles urbains constituent un danger pour l'occupation du territoire et la vitalité des municipalités rurales.

Les organisations du milieu communautaire sont variées et multiples. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire bas-laurentien et interviennent autant en milieu rural qu'urbain. Elles contribuent activement au développement et au dynamisme de nos communautés. Ensemble, elles portent une voix citoyenne forte et rassembleuse. Malheureusement, la recherche constante de financement ne permet pas aux organismes communautaires de déployer leurs services et activités à leur plein potentiel. Le manque de ressources humaines et les enjeux de rétention de personnel se font cruellement ressentir, ce qui a un impact direct sur les services à la population.

Enfin, malgré une migration interrégionale légèrement positive et les efforts de régionalisation de l'immigration, la pénurie de main-d'œuvre freine le développement économique du Bas-Saint-Laurent. Un meilleur arrimage entre la formation et les besoins de main-d'œuvre, un maillage plus efficace entre les entreprises et l'automatisation de la production constituent des pistes de solutions intéressantes. Cela va de pair avec le déploiement de services de garde et une offre suffisante de logements, qui demeurent des clés essentielles pour attirer de nouvelles personnes. Bien que la région accueille une population aux origines de plus en plus diversifiées, il demeure essentiel de poursuivre les efforts pour favoriser l'enracinement sur le territoire et le développement optimal des communautés du Bas-Saint-Laurent.





Vision

Le Bas-Saint-Laurent propose un modèle de gouvernance régionale misant sur la cohésion et la concertation des instances locales, territoriales et régionales. Il innove dans l'adaptation des politiques et du financement public pour favoriser le développement durable du territoire et mieux soutenir ses communautés.

1

Consolider la concertation et les partenariats dans une perspective de solidarité régionale

- **Promouvoir une gouvernance décentralisée des organisations publiques, dans une perspective de concertation et d'intervention de proximité**
- Bonifier la concertation régionale, le maillage et la synergie entre les acteur-trices du développement économique
- Mettre en place des canaux de communication officiels entre les élu-es, les institutions et la société civile
- Développer des actions concertées qui donnent des résultats dont on peut mesurer la progression et l'impact
- Favoriser l'implication des femmes et autres groupes sous-représentés en politique et dans les postes décisionnels
- Définir et diffuser une vision commune de développement régional

2

Adapter le financement public aux réalités régionales

- **Demander l'adaptation des programmes gouvernementaux aux réalités régionales, en tenant compte notamment des facteurs de superficie et d'éloignement**
- Favoriser l'appariement des leviers financiers, la création d'ententes intermunicipales et d'ententes sectorielles de développement
- Élargir l'assiette fiscale des municipalités, villes et municipalités régionales de comté (MRC) pour répondre aux demandes croissantes qui leur sont adressées
- Mieux évaluer les besoins et obtenir un financement adéquat face aux phénomènes du changement climatique, dans une perspective de prévention, de lutte et d'adaptation
- Soutenir les demandes de rehaussement de financement à la mission et en immobilisation des organismes communautaires
- Assurer un soutien financier aux MRC reflétant l'augmentation des demandes nationales et régionales en matière de développement social

Lors du Forum des partenaires du développement régional de novembre 2022, les membres ont priorisé les objectifs associés aux 21 priorités. Vous trouverez en gras ceux identifiés comme étant prioritaires, ainsi qu'une étoile (★) à côté des objectifs considérés comme étant les plus importants, toutes catégories confondues.

OCCUPATION ET VITALITÉ DU TERRITOIRE

Vision

Le Bas-Saint-Laurent se démarque par l'occupation dynamique et durable de son territoire grâce à l'accessibilité de ses services et la diversité de sa culture, ainsi que par son offre adéquate de logements et de transports pour tous et toutes.

3

Assurer le maintien et le développement de services de proximité

- **Développer de nouveaux services de proximité : habitation, service de garde, accessibilité physique des bâtiments, transport**
- Mutualiser les ressources et infrastructures municipales en encourageant les ententes intermunicipales et le recours aux expertises existantes
- Contrer les déserts alimentaires et favoriser l'accès à des aliments sains et abordables sur l'ensemble du territoire
- Favoriser l'accessibilité universelle (libre et gratuite) à l'ensemble des services, en réponse aux besoins de base

4

Favoriser l'attractivité, l'accueil et l'enracinement au Bas-Saint-Laurent

- **Faciliter l'enracinement des personnes migrantes installées au Bas-Saint-Laurent sur une base temporaire (travailleur·ses temporaires et étudiant·es de l'international)**
- Favoriser la cohésion, l'inclusion et la mixité sociale
- Promouvoir la région du Bas-Saint-Laurent auprès des potentielles personnes migrantes pour stimuler leur intérêt à venir s'y établir
- Définir, positionner et diffuser une identité régionale forte et mobilisatrice
- Outiller les communautés pour favoriser la pleine participation des personnes immigrantes dans leur collectivité

5

Trouver des solutions au manque d'habitations et à la flambée des coûts

- **Œuvrer à l'optimisation des bâtiments existants et à un meilleur aménagement du territoire (utilisation de l'espace et du patrimoine bâti)**
- Faire en sorte que chaque ménage ait accès à une habitation adéquate et abordable, répondant à ses besoins
- Favoriser l'accès au logement des personnes en situation de pauvreté, celles nouvellement arrivées, travailleuses ou étudiantes
- Soutenir les mises en chantier de logements et de maisons dans une perspective de développement durable

- Favoriser les collaborations entre milieu municipal, expert·es, partenaires et promoteur·trices en impliquant ces parties prenantes dans les processus décisionnels
- Clarifier, simplifier et accélérer les programmes d'adaptation de domicile et encadrer les locations à court terme

6

Favoriser la mobilité durable ainsi que l'accès, l'interconnexion et l'intermodalité des réseaux de transport

- **Mettre en place un service de transport collectif régional intégré et accessible**
- Aménager le territoire et soutenir les initiatives visant le transport actif
- Renforcer l'interconnectivité et l'intermodalité des transports
- Déployer davantage les transports maritime et ferroviaire pour répondre aux enjeux de distribution des entreprises et de déplacement des personnes
- Accroître l'électrification de tous les types de véhicules
- Favoriser les bonnes pratiques et pénaliser les pratiques nuisibles en matière de transport
- Arrimer les services de transport collectif et de transport adapté aux besoins spécifiques, notamment pour les prestataires de soins de santé et services sociaux

7

Assurer la couverture Internet et cellulaire sur l'ensemble du territoire

- **Poursuivre les représentations afin d'assurer la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire**
- S'assurer que la couverture Internet de l'ouest de la région soit complétée

8

Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional

- **Rendre accessible une offre culturelle diversifiée de qualité et soutenir la création artistique**
- Reconnaître la dimension globale et transversale de la culture dans le développement régional, ainsi que l'importance de ses retombées socio-économiques
- Connaître, protéger et valoriser la richesse de notre patrimoine culturel et paysager

Vision

Le Bas-Saint-Laurent maximise son potentiel économique de façon durable grâce à sa capacité à innover, à s'adapter à la rareté de la main-d'œuvre et à optimiser la synergie entre les différentes parties prenantes de l'écosystème régional.

9

Établir des ponts entre la formation, la recherche, l'innovation et les entreprises

- **Accroître les lieux d'apprentissage par des partenariats entre les institutions d'enseignement, les centres de recherche et les entreprises**
- Favoriser la collaboration, la complémentarité et l'arrimage des acteur-trices du milieu, notamment ceux et celles de la formation et de l'emploi
- Promouvoir la diplomation qualifiante chez les étudiant-es de tous âges
- Fournir un accompagnement adapté à la réalité des produits de niche, jeunes pousses (*startups*) et initiatives originales

10

Faire face aux enjeux de main-d'œuvre

- **Miser sur la synergie, le partage, le maillage et la mutualisation des ressources humaines (RH) entre organisations**
- Appuyer la conciliation travail-études, la persévérance scolaire et la diplomation des jeunes
- Favoriser le prolongement des carrières, le retour du personnel expérimenté et l'intégration des personnes plus éloignées du marché du travail
- Encourager les pratiques innovantes en gestion des ressources humaines (GRH)
- Actualiser, partager et diffuser les données concernant les besoins de main-d'œuvre de la région
- Valoriser les types d'emplois difficiles à pourvoir

11

Soutenir les entreprises dans leurs multiples adaptations

- ★ **Promouvoir les projets d'économie circulaire, de valorisation de contenu local, de circuits courts, d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale**
- ★ **Encourager et soutenir l'optimisation technologique, ainsi que la formation de la main-d'œuvre liée à ces changements**
- Accompagner le repreneuriat, le transfert d'entreprise ainsi que les cédants dans les processus de relève
- Soutenir l'adaptation et favoriser l'anticipation des entreprises face aux crises
- Soutenir la capacité d'innovation et encourager le capital de risque
- Soutenir les entreprises qui font face aux barrières tarifaires

12

Favoriser la structuration de l'offre touristique

- **Soutenir une structuration concertée de l'offre touristique, vers une transition quatre saisons**
- Favoriser l'implantation d'infrastructures et d'hébergements touristiques
- Développer de nouvelles expériences touristiques



RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Vision

Le Bas-Saint-Laurent se mobilise pour la transition énergétique de la région par l'utilisation accrue des énergies vertes et adapte ses pratiques afin de lutter contre les changements climatiques. Il soutient et diversifie le développement des secteurs agricole, forestier, faunique (aquatique et terrestre), maritime et de la tourbe, tout en veillant à la conservation des milieux naturels et à la protection de la biodiversité.

13

Développer le secteur bioalimentaire et de l'agriculture

- Pérenniser et optimiser les circuits existants de mise en marché de proximité de produits cultivés, pêchés, cueillis et transformés au Bas-Saint-Laurent, pour qu'ils correspondent mieux à la consommation, tout en assurant la durabilité des ressources
- Développer un environnement favorable pour faciliter et encourager l'établissement de la relève agricole, visant une occupation dynamique du territoire et une diversification de la production

14

Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs de la tourbe, forestier et faunique

- Soutenir le développement durable du secteur de la tourbe et des secteurs forestier (sylviculture, produits forestiers non ligneux [PFNL], acériculture, transformation) et faunique dans un contexte d'harmonisation des usages et de protection des habitats fauniques
- Valoriser l'apprentissage et la pratique des métiers de la tourbe, de la forêt et de la faune dans le but d'assurer la relève et l'expertise développée en région et de pérenniser les emplois dans ces secteurs
- Mettre en place des circuits courts pour les produits forestiers afin de répondre aux besoins régionaux, sans compromettre les marchés externes

15

Protéger les milieux naturels et la biodiversité à l'échelle régionale

- Protéger la biodiversité des milieux aquatiques en eau douce (lacs, cours d'eau), en territoires forestiers, agricoles, agroforestiers et urbains, ainsi qu'en milieux maritimes et côtiers
- Créer un observatoire régional des zones côtières pour suivre l'évolution du niveau des eaux et ses répercussions sur les infrastructures (routes, habitations, etc.)
- ★ Contribuer à l'atteinte des cibles québécoise et mondiale de protection du territoire de 30 % d'ici 2030, notamment par la bonification du réseau des aires protégées, l'identification et la conservation des territoires d'intérêt écologique en terre privée et publique et le maintien ou la restauration d'une connectivité entre les différents habitats des milieux aquatiques, terrestres et maritimes

16

S'investir dans la lutte aux changements climatiques, dans une perspective de prévention et d'adaptation

- Adapter les pratiques en milieux aquatiques, humides, hydriques, agricoles, forestiers et maritimes au regard des défis climatiques comme les menaces de submersion de certaines terres par le fleuve, les espèces envahissantes, les insectes ravageurs, les sécheresses, etc.
- ★ Viser les cibles du gouvernement du Québec en matière de gaz à effet de serre (GES) afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050

17

Prioriser l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables

- Favoriser la transition énergétique en utilisant l'innovation dans le but d'exploiter nos ressources naturelles (biomasse résiduelle, vent, soleil, etc.) et de maximiser la production régionale d'énergies renouvelables
- Améliorer la capacité de transport d'électricité par le développement ou l'optimisation des réseaux électriques sur le territoire afin de permettre l'exploitation des énergies futures
- Mettre en place une stratégie pour faciliter et promouvoir l'écoconstruction

Vision

Le Bas-Saint-Laurent se dote d'une vision globale, cohérente et multisectorielle du développement social, qui mobilise la société civile, s'appuie sur différentes expertises, repose sur une éducation universelle et continue, dans une perspective de saines habitudes de vie et de vitalité du territoire.

18 Développer une vision intégrée régionale du développement social

- **Élaborer une vision claire, concertée, multisectorielle et partagée du développement social à l'échelle régionale et territoriale**
- Soutenir adéquatement la mission des organisations en reconnaissant et respectant l'autonomie et l'expertise des organismes œuvrant dans ce secteur d'activité
- Soutenir socialement les populations dans le cadre de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques
- Reconnaître l'expertise du milieu communautaire et son apport au développement social et économique régional
- Mettre en place une politique régionale du développement social, à l'intérieur de laquelle une gouvernance régionale et territoriale inclusive sera définie

19 Soutenir la participation citoyenne et favoriser la place de la société civile

- **Favoriser une pleine participation sociale des individus**
- Soutenir la pérennité des initiatives de participation citoyenne et de bénévolat, tout en augmentant la participation sociale et l'inclusion afin de briser l'isolement
- Développer des pratiques, des approches et des initiatives inclusives, intersectionnelles et intergénérationnelles dans tous les secteurs de la société
- Accroître la visibilité, la représentativité et les occasions de prise de parole des personnes issues des groupes marginalisés dans l'espace public
- Reconnaître et valoriser la portée économique de la participation citoyenne
- Favoriser la création et le maintien de liens forts dans les noyaux villageois

20 Offrir une bonne qualité de vie et promouvoir la santé des populations

- **Mettre en place des mesures d'aménagement du territoire en tenant compte du développement des saines habitudes de vie, d'un mode de vie physiquement actif et de la saine alimentation pour tous et toutes**
- **Soutenir l'accessibilité universelle des services de santé et sociaux sur l'ensemble du territoire**
- Développer des pratiques d'inclusion et des réponses adaptées au vieillissement de la population
- Offrir des soins aux personnes âgées et favoriser le « bien vieillir chez soi », dans le respect des volontés individuelles
- Favoriser le développement de milieux de vie sécuritaires et bienveillants pour tous et toutes
- Favoriser une bonne santé mentale chez l'ensemble de la population

21 Encourager le développement de services pour la jeunesse et soutenir l'éducation

- **Favoriser la création de nouvelles places en services de garde éducatifs à l'enfance et le développement de modèles de garde novateurs et flexibles dans une perspective de gratuité du service**
- Favoriser la persévérance scolaire et la diplomation des étudiant-es de tous les ordres d'enseignement

Un plan pour le Bas-Saint-Laurent

Dès le printemps 2023, une stratégie de diffusion et d'appropriation du Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent sera déployée pour inviter les partenaires à identifier leur contribution et s'engager dans sa réalisation.

Cette stratégie prévoit une tournée régionale visant à partager le Plan avec les partenaires et les communautés locales, afin de les informer de la démarche et de susciter leur adhésion. Une attention particulière sera portée à harmoniser le Plan aux politiques et planifications existantes, tant à l'échelle locale et régionale qu'en termes d'adaptation des politiques gouvernementales aux réalités du Bas-Saint-Laurent.

La tenue annuelle du Forum des partenaires du développement régional permettra de poursuivre le travail de concertation et de collaboration, d'assurer le suivi des actions menées par les partenaires et d'évaluer leurs impacts. Des rencontres de suivi auprès des comités aviseurs sectoriels sont également prévues. Ce sera l'occasion de tracer ensemble le chemin parcouru et d'apporter, au besoin, des ajustements à la démarche.

Dialogue, partenariat et synergie seront ainsi les mots d'ordre du Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent. Les actions mises en place dans les prochaines années devront s'arrimer aux valeurs de solidarité régionale et de respect des écosystèmes qui animent la vision de développement des partenaires de la démarche.

Soutenons avec fierté notre région, ses nombreuses réalisations et, surtout, sa volonté de se transformer et d'évoluer pour le bien-être durable des communautés qui habitent ses territoires.

À nous maintenant de créer et de vivre ce Bas-Saint-Laurent qui nous ressemble et nous rassemble.



Membres du Forum des partenaires du développement régional et des comités aviseurs sectoriels

COMPOSITION DU FORUM

- Les membres de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL)
- Représentation de la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag
- Les députés provinciaux et ministre responsable de la région
- Les députés fédéraux
- Représentation du milieu communautaire
- Représentation (2) jeunesse (est-ouest)
- Représentation de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Représentation des Cégeps
- Représentation des Centres de services scolaires
- Représentation des Créneaux d'excellence
- Représentation des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)
- Représentation (9) d'organisations de la société civile issues des comités aviseurs sectoriels

Les membres de la Conférence administrative régionale (CAR), soit les directions régionales des ministères et entités publiques, de même que les directions générales des MRC sont conviés au Forum des partenaires du développement régional à titre de personnes-ressources.

Développement régional

- Culture Bas-Saint-Laurent (CBSL)
- Chambre de commerce - Est
- Chambre de commerce - Ouest
- Comité pivot en attractivité du Bas-Saint-Laurent
- Espace d'accélération et de croissance du Bas-Saint-Laurent (EAC BSL)
- Économie sociale Bas-Saint-Laurent
- Evol Bas-Saint-Laurent
- MRC - Ressource désignée
- Société de Promotion Économique de Rimouski (SOPER)
- Place aux jeunes
- Représentant-e Créneaux Acéricole
- Sociétés d'aide au développement de la collectivité (SADC)
- Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent (TCIBSL)
- Tourisme Bas-Saint-Laurent (en collaboration avec Tourisme Gaspésie)
- Transport régional - représentant désigné - IMQ
- Synergie Bas-Saint-Laurent Économie circulaire

Ressources naturelles et environnement

- Cégep de Rimouski Techniques forestières
- Corporation de gestion de la certification forestière des territoires publics du Bas-Saint-Laurent (CGCBSL)
- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
- Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CRE)
- FabRégion Bas-Saint-Laurent
- Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent (FUPA)
- Institut de Technologie agroalimentaire de La Pocatière (ITA)
- MRC - Ressource désignée
- Organismes de bassins versants (OBV)
- Représentant-e CCTT
- Représentant-e Créneaux Tourbe et substrats
- Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL)
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation régionale sur la forêt privée (TCFP)
- Table faune du Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBSL)
- Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

COMITÉS AVISEURS

Développement social

- Comité logement Bas-Saint-Laurent
- COSMOSS Bas-Saint-Laurent
- MAINS Bas-Saint-Laurent
- MRC - Ressource désignée
- Service Accès Emploi Kamouraska (SAEK)
- Regroupement des maisons des jeunes du Bas-Saint-Laurent
- Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve (ROPHBF)
- Carrefour d'initiatives populaires (CIP)
- Clef Mitis-Neigette
- Maison de la famille du Grand-Portage
- Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL)
- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent
- Corporation de développement communautaire de la Vallée de la Matapédia (CDCVM)
- Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent (TROC)
- Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent
- Équipe de santé publique du Bas-Saint-Laurent

**Pour commander des affiches
ou dépliants promotionnels:**
secretariat@crdbsl.org

Concertation et rédaction :

Mélodie Mondor, Shanti Sarrazin, Laurent Gagné,
Audrey Plouffe, Marc Fraser, Christine Nget, Mélissa Fillion

Révision linguistique :

Le bruit des plumes, Pauline Solomon

Graphisme :

Stéphanie Beaudoin - conception graphique

Illustrations :

Marie-Ève D'Amour, facilitatrice graphique

Photos :

Nicolas Gagnon, Ruralys, Christine Nget, Audrey Mainguy,
Jean-Christophe Lemay



Pour consulter le Plan régional
de développement 2023-2028 en ligne :
www.crdbsl.org/plan-regional-developpement



Bas-
Saint-
Laurent

bas-saint-laurent.org

TREMBSL
TABLE RÉGIONALE
DES ÉLU[E]S MUNICIPAUX
DU BAS-SAINT-LAURENT



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**

crdbsl.org